



Belle participation à la Journée Régionale Ovine en Maine-et-Loire

La 15^{ème} Journée Régionale Ovine a rencontré un franc succès, avec 180 participants, dont 100 apprenants et 50 éleveurs. Le site du GAEC Pontron était particulièrement approprié pour l'organisation des différents ateliers et la circulation des participants. Le premier atelier a permis de présenter l'exploitation d'Eric et David Rouillère, un élevage spécialisé de 930 brebis. L'organisation du travail a particulièrement intéressé les participants : bergerie-tunnel bi-chapelle, tunnel d'engraissement pour les agneaux, automoteur de distribution du concentré, etc. Les participants ont également pu apprécier la progression des résultats techniques, obtenue grâce au contrôle de performances et au recours systématique aux échographies.



Le deuxième atelier portait sur les résultats du projet SYCEROV, financé par le Conseil régional des Pays de la Loire, axé sur les synergies entre céréaliers et éleveurs ovins grâce au pâturage de couverts. Ces complémentarités étaient illustrées par le témoignage de l'EARL du Pont Esnon (Thomas Gilet et Cécile Aragon) et de Stéphane Boudet (système porcs + cultures). En complément des nombreuses questions techniques, les échanges ont permis de pointer la nécessité de bien intégrer dans la déclaration PAC tous les îlots concernés par le pâturage externe à l'exploitation, pour ne pas être pénalisé en matière d'aide ovine.

Face au développement des résistances des parasites aux anthelminthiques, les possibilités de sélection génétique d'animaux plus résistants aux strongles gastro-intestinaux ont été présentés dans le troisième atelier, le Rouge de l'Ouest étant une race pilote sur cette thématique. Les questions posées ont notamment permis de préciser que pour l'instant la génomique ne pouvait pas traiter cette thématique, dans la mesure où les zones concernées du génomes ne sont pas encore connues.

Le dernier atelier portait sur la réforme du 1^{er} pilier de la PAC (cf. article ci-dessous). Les échanges ont surtout porté sur les légumineuses, fourragères ou à graine, que cette nouvelle réforme veut fortement promouvoir, pour renforcer l'autonomie protéique, à l'échelle des élevages comme à l'échelle de la France.

L'ensemble des présentations est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/animal/evenements/journee-rencontre-ovine-des-pays-de-loire-innovation2022/>

(Vincent BELLET - (IDELE))

Nouvelle PAC : les élevages ovins peu impactés par la réforme du 1^{er} pilier

La réforme du 1^{er} pilier de la PAC reprend la logique de la précédente, avec une reprise de la convergence, passant d'un taux de 70% à 90%. Le verdissement va également se poursuivre : les règles conditionnant l'actuel paiement vert seront intégrées dans la conditionnalité de l'ensemble des aides. Un nouveau dispositif, les « éco-régimes », devrait inciter à la mise en place de pratiques préservant l'environnement, avec 3 niveaux de paiement (2 en conventionnel et 1 en bio) à 60, 80 et 110 €/ha. Dernier point, les aides couplées animales vont baisser de 15%, pour développer celles destinées à la production de

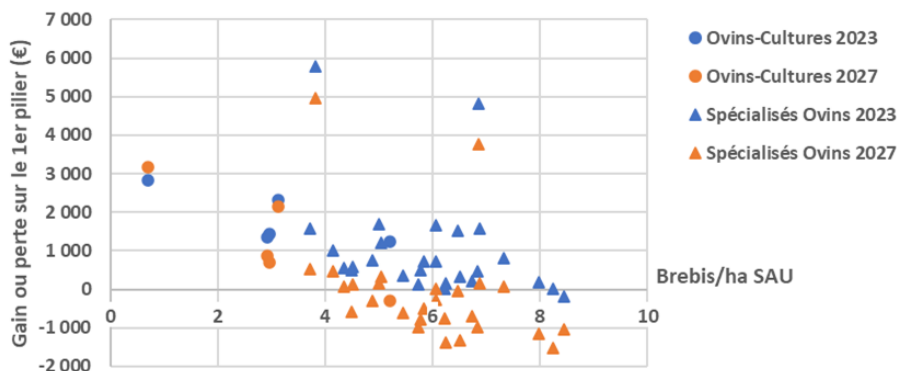
protéines végétales (montants prévisionnels 2023 : 104 €/ha pour les légumineuses à graines et 149 €/ha pour les légumineuses fourragères).

Les simulations faites sur les fermes de références ovins viande du Centre-Ouest, spécialisées ou mixtes avec cultures, montrent un impact assez limité de cette nouvelle réforme.



Ainsi toutes les fermes conventionnelles obtiendraient le niveau 2 des éco-régimes, aucune ne serait perdante en 2023, et les gains ou pertes en 2027 seraient inférieurs à 2 000 € pour 85% des fermes.

Estimation de l'impact de la réforme de la PAC sur les aides du 1^{er} pilier touchées par les fermes des références ovins viande spécialisées ou avec cultures (source réseau INOSYS ovin Centre-Ouest, 2022)



Pour les élevages qui n'accèderaient qu'au niveau 1, accéder à un niveau supérieur semble la 1^{ère} solution pour limiter la perte, via les pratiques agroécologiques, la certification, voire les IAE. L'implantation de légumineuses fourragères ou de protéagineux sera sans doute l'autre grande voie d'adaptation, pour compenser la baisse des aides animales, comme pour limiter l'impact de la crise actuelle sur les prix des aliments et des autres matières premières.

(Vincent BELLET - (IDELE)

Des spots lumineux pour éloigner les renards – au GAEC Agneau Fermier 53 à RUILLE-FROID-FONDS - Témoignage Charlotte MORIARTY (utilisation des fox light)

En 2019, 12 agneaux de quelques jours ont été prédatés par un/des renards sur cette exploitation. En système tout herbe, les mères et leurs agneaux sortent quelques jours après la mise bas. Le prédateur ciblait alors les portées de doubles. Après avoir tenté de piéger l'animal et fait appel à un chasseur, sans succès, Charlotte a appliqué la technique d'un éleveur des Pyrénées. Celui-ci fait des agnelages de plein air et installe dans chaque paddock des « fox light ». Ces projecteurs diffusent de manière aléatoire de la lumière blanche, bleu ou rouge. « Quand on les regarde de loin, on a l'impression que c'est quelqu'un qui tient une torche », explique Charlotte. Depuis qu'elle en a acheté deux (110€/fox light + batterie) il n'y a plus eu d'agneaux prélevés. « Cela ne perturbe pas mes brebis et moi je dors mieux », conclut l'éleveuse. Une piste intéressante à confirmer sur l'impact de la prédation par le renard en élevage ovin.

Avantages :

- Peut s'accrocher partout (arbre, piquet, clôture).
- Fonctionne sur batterie (6V – autonomie de 2 ans).
- S'éteint automatiquement avec la luminosité du soleil.

- ### Inconvénients :
- Doit être placé proche de l'air de couchage des animaux.
 - La lumière doit être bien visible.
 - Pas de retour d'expérience sur le long terme.



(Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - CAPDL)

Agenda

- 2 novembre 2022 :** Formation sur le parasitisme avec l'intervention de Pierre AUTEF (vétérinaire ovin de BELLAC) - 85
- 3 Novembre 2022 :** Formation sur les prairies diversifiées : le pouvoir de la flore d'intérêt en élevage, avec Pauline WOERHLE (HERBIVOR)
- 4 Novembre 2022 :** Deuxième journée de la formation éligible au PCAE: «Santé et changement climatique, adapter son élevage ovin» avec l'appui de Céline PEUDPIECE et Pierre AUTEF (vétérinaires)